

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001128458	1ere Gachée: 10:41 Quantité: 8.00 m3	(1) référence commande(2): 03 26 84 50 90	Date: 06/07/2026	ROG030726112747
client: 411892	SOGECI SARL	SOCIETE GENERALE GENIE CI RUE DES SEMAILLES 51110 Caurel	M89	Zone: TRANSPORT TOIT Véhicule: 8x4 ROUXEL BAC
chantier: 192117	CAUREL	LES ELEVEURS DE CHAMPAGNE 06.18.15.69.20 51110 Caurel	M89	BACO
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE température:
11:23			00:00	vitesse du vent: validité:
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure CL 0,40
NJB253A280P	BPS		XF1	S3 Dmax Dm20
ciment(type et classe)	Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		0	C25/30	
appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280				
Propriétés particulières spécifiées				
SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE M3 PUMI HYDROFUGE ECO-PARTICIPATION	PRE 5480/4700			NOM: signature du client:
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur: signature:				

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1